

**ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION
ET DE VACANCE DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 30/08/2010 au 03/09/2010**

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département du Jura au Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 30/08/2010 au 03/09/2010 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
3	9	16

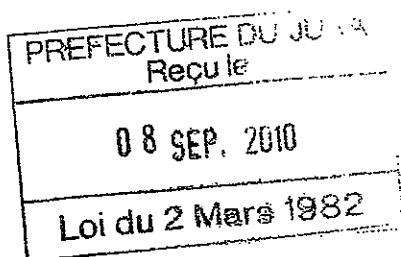
réparties selon l'annexe ci-jointe.

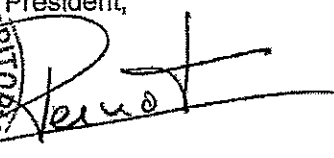
Article 2 : Le document annexe au présent arrêté est transmis aux collectivités et établissements pour affichage.

Article 3 : Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Champagnole, le 03/09/2010



Le Président,

Clément PERNOT

... / ...

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU JURA

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale - Catégories A-B-C

Arrêté n° 50 du 03/09/2010

Période du 30/08/2010 au 03/09/2010

Nom de la Collectivité	Grade	Durée hebdomadaire	Numéro
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	16 H 00	2010 - 806
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE	TECHNICIEN SUPERIEUR	35 H 00	2010 - 807
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA BLETTERANOISE	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	35 H 00	2010 - 808
L'ETOILE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	8 H 00	2010 - 809
LE LARDERET	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	6 H 00	2010 - 810
LONGWY SUR LE DOUBS	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	22 H 00	2010 - 811
SAINT CLAUDE	ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	20 H 00	2010 - 812
SAINT CLAUDE	ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	20 H 00	2010 - 813
SAINT CLAUDE	ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	6 H 30	2010 - 814
VILLERS ROBERT	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	17 H 30	2010 - 815
C.I.A.S DU SECTEUR DE SELLJERES "LES CHARMETTES"	REDACTEUR	35 H 00	2010 - 816
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	16 H 00	2010 - 817

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIN-ANGILLON- MALVAUX	REDACTEUR	35 H 00	2010 - 818
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	10 H 00	2010 - 819
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	13 H 00	2010 - 820
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR	ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE	30 H 00	2010 - 821
SIVOS DE LA BAROCHE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	8 H 00	2010 - 822
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU COMTE DE GRIMONT	ATTACHE	35 H 00	2010 - 823
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU COMTE DE GRIMONT	INGENIEUR	35 H 00	2010 - 824
LA LOYE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	18 H 00	2010 - 825
PARCEY	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	34 H 30	2010 - 826
SIDEC	ATTACHE	35 H 00	2010 - 827
SIDEC	REDACTEUR	35 H 00	2010 - 828
SIDEC	REDACTEUR	35 H 00	2010 - 829
SIVOS DE LA FRESSE	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	13 H 40	2010 - 830
SIVOS DE LA FRESSE	ATSEM DE 1ERE CLASSE	24 H 28	2010 - 831
VITREUX	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	16 H 00	2010 - 832
SIVOS DE LA FORET DE LA JOUX	ATSEM DE 1ERE CLASSE	21 H 00	2010 - 833